



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 64/11
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 29 Procurations : 07

Reçu en Préfecture le : 27 OCT. 2011 ^{Certifié exécutoire}

Affiché le : 26 OCT. 2011

20 OCT. 2011

L'An deux mille onze, le, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 14 OCTOBRE 2011

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, AUDIGUIER, BEUILLE, CANEZIN, GONZALEZ, LIAN, SALAÜN, SANCHEZ, BELLION-ETIENNE, BENHADJ, CASTAING, DECAMPS, ESPINOSA, GUZOU, LLOUBERES, RIGAUD, SCHINTONE, TISSEYRE, FERTE, GESTA, LOUGE, SUZE.

PROCURATIONS

M. ZAMBONI	à	Mme AUDIGUIER
M. BERNES	à	Mme LIAN
Mme PETIT	à	Mme MAUREL
Melle DURAND	à	M. RIGAUD
M. ANDUZE	à	Mme GONZALEZ
M. PLATEAU	à	M. CANEZIN
M. MARQUIER	à	M. SANCHEZ

Secrétaire : Madame Maryline LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : Création de poste Ingénieur Principal par voie de mutation

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du recrutement d'un nouveau Directeur Général des Services, il convient de créer un poste d'ingénieur Principal à temps complet.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (2 abstentions) :

- De créer un poste d'Ingénieur Principal dans les conditions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 20 octobre 2011

Le Maire

Lysiane MAUREL

